

Extrait du registre des délibérations

-

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/01

OBJET : **Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de séance du 13 décembre 2014.

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/02

OBJET : Adoption des comptes de gestion – exercice 2013

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que les exécutions des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2013 ont été réalisées par Mme la Trésorière de Rosporden et que les comptes de gestion établis par cette dernière sont conformes aux comptes administratifs de la commune. Monsieur le Maire précise que le receveur a transmis à la commune ses comptes de gestion avant le 1er juin comme la loi lui en fait l'obligation.

Considérant la concordance de valeur entre les écritures des comptes administratifs du Maire et des comptes de gestion du receveur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte les comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2013 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/03

OBJET : Adoption des comptes administratifs – exercice 2013

Monsieur le Maire expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2013.

Après avis de la commission des finances en date des 18 février 2013,

Le Maire ayant quitté la salle pour ne pas prendre part au débat et au vote, Monsieur Jean-Michel LE NAOUR, 1^{er} adjoint, préside la séance.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte les comptes administratifs de l'exercice 2013 arrêtés comme suit :

1/ Budget communal	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	1 873 050,41€	2 323 169,65 €	
Recettes	837 591,41 €	3 032 551,66 €	
Résultat de l'exercice	- 1 035 459,00 €	800 382,01 €	
Résultat reporté	-365 520,31€	1 365 621,06 €	
Affectation du résultat		365 520,31 €	
Résultat de clôture	- 1400 979,31€	1 800 482,76 €	+399 503,45 €

2/ Service eau	Investissement	Exploitation	TOTAL
Dépenses	66 409.60 €	79 518.43 €	
Recettes	174 540.37 €	149 098.98 €	
Résultat de l'exercice	108 130.77 €	69 580.55 €	
Résultat reporté	48 553.40 €	91 624.80 €	
Affectation du résultat		91 624.80 €	
Résultat de Clôture	156 687.17 €	69 580.55 €	+226 267.72 €

3/ Assainissement	Investissement	Exploitation	Total
Dépenses	83 477.49 €	79 190.76 €	
Recettes	84 693.63 €	113 646.34 €	
Résultat de l'exercice	1216.14 €	34 455.68 €	
Résultat reporté	• 14 231.39 €	35 169.63 €	
Affectation du résultat		14 231.39 €	
Résultat de clôture	• 13 015.25 €	55 393.92 €	+ 42 378.67 €

4/ Lotissement LANN BLEI	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	6 422.99 €	10 163,67 €	
Recettes	0 €	10 163,67 €	
Résultat de l'exercice	-6 422.99 €	0 €	
Résultat reporté	127 235.49 €		
Résultat de clôture	120 812.50 €		120 812.50 €

1/ Budget communal Coat Pin Keryannick	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	0 €	-14 232,40 €
Recettes	0 €	0 €

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/04

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement – budget principal

Le vote relatif à l'approbation des comptes administratifs terminés, le Maire reprend la présidence de la séance, après son retour dans la salle.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013 et constatant que le compte administratif présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de 800 419.33 €
- un déficit cumulé d'investissement de - 1 041 947.83 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire : au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de **1 505 674 €**
- le solde disponible de **294 808,53 €** est affecté comme suit : affectation à l'excédent reporté de fonctionnement :

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/05

OBJET : Affectation du résultat d'exploitation – service eau

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013 et constatant que le compte administratif présente :

- un excédent d'exploitation de **69 580.55 €**
- un excédent d'investissement cumulé de **108 130.77 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- *Pour mémoire* : Résultat de l'exercice précédent : 478 749.17 €
- *EXCEDENT au 31.12.2012* : Affectation complémentaire en réserve : 69 580.55 €

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/06

OBJET : Affectation du résultat d'exploitation – service assainissement

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2013 et constatant que le compte administratif présente :

- un excédent d'exploitation de **34 455,68 €**
- un excédent d'investissement cumulé de **1 216.14 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- *Pour mémoire* : Résultat de l'exercice précédent : - **14 978.98 €**
- *EXCEDENT au 31.12.2012* : Affectation complémentaire en réserve : **34 455.68 €**

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/07

OBJET : Vote des taux d'impôts locaux

Contrairement aux années précédentes, l'état n°1259 portant notification des bases nettes d'imposition des trois taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2014 n'a pas encore été réceptionné en mairie.

Considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de **1 063 877,94 €**,

Considérant que l'augmentation des bases est de 1%

Après avis de la commission des finances en date du 18 février 2014,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe les taux d'imposition pour l'année 2014 comme suit :

	Taux année 2013	Taux année 2014	Bases en €	Produits en €
TH	15,55 %	15,55 %	3 113 830 €	484 200,56 €
FB	19,45 %	19,45 %	2 238 160 €	435 322,12 €
FNB	43,05 %	43,05 %	335 320 €	144 355,26 €
				1 063 877,94 €

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/08

OBJET : Adoption du budget primitif : budget principal

Vu l'avis de la commission des finances en date du février 2014,

Vu la présentation du projet de budget par le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le budget primitif de l'exercice 2014, arrêté comme suit :

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Investissement	4 025 246,00 €	4 025 246,00 €
Fonctionnement	3 428 064,44 €	3 428 064,44 €
Total	7 273 310,44 €	7 273 310,44 €

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/09

OBJET : Adoption du budget primitif : service eau

Vu la présentation du projet de budget par le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- adopte le budget primitif du service EAU, exercice 2014, arrêté comme suit :

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Investissement	153 453,00 €	153 453,00 €
Exploitation	759 588,69 €	759 588,69 €
Total	913 041,69 €	913 041,69 €

- précise que le budget de l'exercice 2014 a été établi en conformité avec la nomenclature M 49 (classement par nature).

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/10

OBJET : Adoption du budget primitif : service assainissement

Vu la présentation du projet de budget par le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- adopte le budget primitif du service ASSAINISSEMENT, année 2014, arrêté comme suit :

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Investissement	134 853.58 €	134 853.58 €
Exploitation	130 898,00 €	130 898,00 €
Total	216 819,11 €	216 819,11 €

- précise que le budget de l'exercice 2014 a été établi en conformité avec la nomenclature M 49 (classement par nature)

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/11

OBJET : Adoption du budget primitif : budget de lotissement LANN BLEI

Vu les informations données par le maire et notamment la volonté de clôture

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- adopte le budget primitif du lotissement, année 2014, arrêté comme suit :

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Investissement	C/71355 120812,50 €	C/3555 120 812,50 €
Exploitation	C/6522 120 812,50 €	C/001 120 812,50 €
Total	0	0

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/12

OBJET : Demande d'inscription au programme d'éclairage public 2014 : travaux supplémentaires rue de l'Eglise

Dans le cadre de l'installation d'un réseau de distribution d'électricité, la commune sollicite le SDEF pour des travaux supplémentaires rue de l'Eglise. Il est convenu que la contribution communale aux travaux prendra la forme d'un fond de concours.

L'estimation des dépenses se monte à

-----> éclairage public : 1613 € HT.

Le financement s'établit comme suit :

-----> sdef : 0 €

-----> commune : 1613 € HT

Cette somme sera inscrit au budget primitif 2014.

Il est demandé à l'assemblée délibérante :

- d'accepter le projet de réalisation des travaux d'éclairage public pour un montant de 1613 € HT
- de solliciter l'inscription des travaux au Programme 2014 d'éclairage public du SDEF
- d'autoriser le maire à signer la convention financière avec le SDEF pour la réalisation des travaux

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/13

OBJET : Avenant n°1 du marché de maîtrise d'œuvre du projet Maison de la Culture bretonne

La délibération du 13 décembre 2013 faisant mention du montant des travaux nécessite une modification du marché de maîtrise d'œuvre afin de mettre en cohérence honoraires et travaux du projet Maison de la Culture bretonne.

La commission d'appel d'offres dûment réunie le 27 février 2014 a validé la nouvelle répartition des honoraires, notamment comme base de calcul des honoraires par co-traitant.

Monsieur le Maire demande l'autorisation du conseil municipal pour signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre ainsi détaillé :

Coût prévisionnel des travaux arrêté à l'APD -----> 1 518 000 €

Taux de rémunération type loi MOP -----> 11,53 %

Rémunération mission de base -----> 175 025,40 €

Mission de base + missions complémentaires -----> 185 905,40 €

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/14

OBJET : Barème 2014 des aides soumises à conditions de revenus

Il est proposé au conseil municipal de valider le tableau suivant permettant l'application d'un tarif modulé pour les factures de services périscolaires et extrascolaires

(revenus 2012)

	BAREME 1 : - 15%		BAREME 2 : - 30%		BAREME 3 : -50%	
	NET IMPOSABLE		NET IMPOSABLE		NET IMPOSABLE	
	1 PERSONNE	1 MENAGE	1 PERSONNE	1 MENAGE	1 PERSONNE	1 MENAGE
1 ENFANT	18 139	25 484	12 093	16 929	8 908	11 136
2 ENFANTS	21 766	29 021	14 586	19 343	10 019	12 248
3 ENFANTS	25 391	32 650	16 931	21 766	11 136	13 361
PAR ENFANT EN +	3 627	3 627	2 419	2 419	1 113	1 113

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

-

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/15

OBJET : Convention de suivi pour le fonctionnement de la station d'épuration

Par convention signée en 2009, le Service de l'eau et de l'assainissement du CG29 assure le suivi de fonctionnement de la station d'épuration et jusqu'au 31/12/2013

Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur la nouvelle convention d'assistance technique et d'autoriser le maire à signer une convention jusqu'au 1er janvier 2019.

Le coût de la participation pour la commune est de 674 €.

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/16

OBJET : Adhésion à BRUDED

association BRUDED a pour but de promouvoir l'aménagement du territoire dans l'esprit de développement durable en Bretagne et en Loire Atlantique. Pour cela, l'association met en réseau les collectivités afin qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs initiatives.

Il est proposé :

- le renouvellement d'adhésion à l'association
- de désigner M. Jean-Michel LE NAOUR, représentant pour la communication
- de verser 0,25€ x 3496 habitants (population totale) soit 874 € pour l'année 2014.

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/17

OBJET : Avenant n°1 au marché de travaux sur le réseau d'alimentation en eau potable

Le chantier d'amélioration des travaux sur le réseau d'alimentation en eau potable se termine pour la partie Quillien et Croas Hent Kerangagne.

Suite au sondage réalisé sur site par l'entreprise titulaire du marché, il s'avère que les renseignements concernant la position de plusieurs conduites ainsi que la composition de certains nœuds de vannes soient inexacts.

Le présent avenant comprend donc les travaux supplémentaires à réaliser afin d'adapter le projet aux constatations faites sur le terrain.

La plus-value se monte à **12 025 € HT, soit 4,12%** d'augmentation introduit par cet avenant.

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/18

OBJET : Autorisation donnée au maire d'encaisser le règlement d'un contentieux

Dans le contentieux qui opposait la commune à M. RUELLAND, le tribunal administratif a mis à la charge M. RUELLAND une somme de 1000 € au titre des dispositions de l'article L. 761.1 du code de justice administrative.

Le conseil de M. RUELLAND souhaitant trouver un terrain d'entente à l'amiable, la commune a réclamé par le biais de son conseil une somme se portant à 850 €.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à encaisser cette somme qui remplace et annule la somme de 1000 €.

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/19

OBJET : Demande de subvention à la Région pour le projet Maison de la Culture bretonne

Au titre de l'année 2013, la commune a sollicité la Région pour une subvention au projet Maison de la Culture bretonne.

Il est proposé au Conseil municipal de réitérer la demande au titre de l'année 2014.

Pour mémoire, ce projet correspond aux enjeux définis par la Région :

- rénovation au cœur du bourg
- valorisation du patrimoine communal (ancien presbytère)
- mutualisation des espaces communaux
- travail collaboratif autour de la culture et de son développement au sein de la commune et de son intercommunalité
- investissement dans l'économie bretonne

Le coût de l'opération est de l'ordre de 2 000 000 €. A cette somme doivent être ajoutés les frais de fonctionnement du futur équipement et notamment les créations d'emplois générées par la partie lecture publique.

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/20

OBJET : Affaire foncière ; vente d'un délaissé à LEZOLVEN

Vu la demande de Monsieur Alain COTTEN, sollicitant la rétrocession de l'extrémité du chemin au village de Lézolven ne desservant que sa propriété,

Vu l'avis du Service des Domaines en date du 19 décembre 2013,

Vu le document d'arpentage établi par Monsieur LE BIHAN géomètre,

Considérant que ce chemin n'est pas ouvert à la circulation et que l'accès au village se fait par une autre voie,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de procéder à la cession de la parcelle en cours de numérotage située à Lézolven d'une superficie de

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser la cession de la parcelle au profit de Monsieur Alain COTTEN au prix fixé à 5 € le m².
- Que les frais afférents seront à la charge de l'acquéreur.

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/21

OBJET : Affaire foncière ; échange de parcelle à Rhun Izella

Il y a de nombreuses années, le tracé du chemin d'accès au village de Rhun Izella a été rectifié mais n'a jamais été régularisé par la suite sur le plan foncier.

Afin de corriger cette situation, il a été convenu ce qui suit, en accord avec la personne intéressée et en présence de Monsieur LE BIHAN du cabinet de géomètres LE BIHAN et Associés :

Pour Monsieur Maël ROSPAPE : échange d'une partie de la parcelle D 1007 qui constitue l'actuel chemin au village de Rhun Izella, contre une portion d'un délaissé de chemin situé entre les parcelles D 131 et D 1007 appartenant à Monsieur ROSPAPE mais qui n'est pas ouvert à la circulation.

Autorisation donnée au Maire de procéder à un échange de parcelles à Monsieur Maël ROSPAPE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de procéder à l'échange des parcelles situées à Rhun Izella d'une superficie de 1a27ca, parcelle cadastrée D 1107, contre un délaissé de chemin d'une superficie de 60 ca (en cours de numérotage) situé entre les parcelles D 131 et D 1107.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser l'échange des parcelles au profit de Monsieur ROSPAPE
- Que les frais afférents seront à la charge de la commune.

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/22

OBJET : Convention avec la Maison de l'Emploi

Il a été décidé d'instituer un partenariat avec la Maison de l'Emploi de Rosporden et 4 communes afin d'instituer un partenariat de proximité permettant aux demandeurs d'emploi de bénéficier d'un suivi et d'une offre cohérente.

Entendu le rapport du maire et notamment les précisions portant sur la convention, l'assemblée délibérante autorise le maire à signer la convention proposée.

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX

Extrait du registre des délibérations

Séance du 27 février 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-sept février à dix-huit heures, le conseil municipal d'ELLIANT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du Conseil, sous la présidence de François LE SAUX, Maire.

Présent(s) : Jean-Jacques BERTHELOT, Christine CAR, Charles DERVOËT, Gérard LE BEC, Odile LE GUIRRIEC, Jean-Michel LE NAOUR, François LE SAUX, Jean-François LE TYRANT, Yves L'HELGOUALC'H, Isabelle NOHAÏC, Annie PICHON, Jérôme RANNOU, Janice SAVAGE, Marc TANGUY, Denis YAOUANC, Liliane DONNARD, Ronan GOYAT

Absents : Damien FRANCES, Philippe LE BORGNE, Stéphane OLLIVIER, Iseult NICOLAS, Nelly LE NAOUR, Chantal RANNOU

Secrétaire de séance : est nommé(e) Charles DERVOËT

Date de la convocation 20 février 2014

DÉLIBÉRATION N° 2014/01/23

OBJET : Remboursement à un agent de la collectivité

Romy HANTSUM a fait l'avance du montant d'un billet de train pour un montant de 94,50 €.

Romy est considérée comme agent de la collectivité, étant sur Elliant dans le cadre du Service volontaire Européen.

Le conseil municipal peut donc autoriser le remboursement du billet pour la somme de 94,50 €

A l'unanimité (17 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Fait et délibéré en Mairie, le 27 février 2014,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 27 février 2014,

Le Maire,
François LE SAUX